**1- Identification de la personne publique et du pouvoir adjudicateur :**

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur

Collège Louis Hémon

6, place Pierre Cloarec

29190 PLEYBEN

Signataire du marché : Monsieur Cyrille SAUTEUR, Principal du collège (ordonnateur)

Comptable assignataire : Madame Christèle LE GUILLOUX, agent comptable de la cité scolaire Jean Moulin à Chateaulin

Affaire suivie par la gestionnaire du collège : Madame Florence CANONNE (courriel : gestion.0290053a@ac-rennes.fr)

**2- Objet du marché :**

Le marché passé selon une procédure adaptée, a pour but de trouver un prestataire dans le domaine des voyages scolaires.

Le candidat doit être titulaire d'une licence de voyage ou d'un agrément de tourisme. Il doit justifier de sa capacité professionnelle, technique et financière ainsi que de sa situation juridique, fiscale et sociale (type DUME, DC1, …).

**3- Descriptif du voyage :**

Séjour à Barcelone du dimanche 2 avril 2023 au vendredi 7avril 2023 avec visites et activités pédagogiques pour 65 élèves et 5 accompagnateurs.

Hébergement en famille, pension complète du J2 au soir au J5 au soir et transport en bus grand tourisme.

Repas supplémentaires: le petit déjeuner et déjeuner du J2 + petit déjeuner du J6

**4- Programme du séjour :**

***Jour 1*** :

Après-midi : Rendez-vous au collège Louis Hémon. Repas prévus par les familles (dîner). Voyage de nuit.

***Jour 2 :***

Arrivée à Figueras. Petit déjeuner à prévoir.

Matin : Visite du musée Dali+ déjeuner à prévoir

Après-midi : Visite de la ville de Figueras

Arrivée à Barcelone dans les familles d'accueil en soirée et dîner en famille

***Jour 3 :***

Matin : Petit déjeuner en famille.

Jeu de piste dans le quartier gothique + visite de la cathédrale.

Déjeuner pique-nique fourni par les familles

Après-midi: Visite audioguidée de la casa Batllo ou de la Pedrera de Gaudi + balade sur le paseo de Gracia

Dîner en famille

***Jour 4 :***

Matin : Petit déjeuner en famille

Visite audioguidée de la Sagrada Familia + promenade dans le parc de la Ciutadella

Déjeuner pique-nique fourni par les familles dans le parc.

Après-midi : visite commentée de la ville sur le thème du street art suivie d'un atelier créatif.

***Jour 5*** :

Matin : Petit déjeuner en famille

Visite du Parc Guëll

Déjeuner pique-nique

Après-midi: Promenade sur les Ramblas + visite du marché de la Boqueria + temps libre au port pour shopping

Départ pour la France en soirée (dîner pique-nique fourni par les familles)

***Jour 6 :***

Arrivée à Pleyben en début d'après-midi (petit déjeuner en cafétéria)

**5- Date limite des offres et modalités de transmission :**

L'offre devra être rédigée en langue française et exprimée en euros. Elle doit être valable 6 mois. L'offre devra être transmise en une seule fois au gestionnaire par mail à gestion.0290053a@ac-rennes.fr au plus tard le7 novemrbre 2022 et déposée impérativement sur le site de l'AJ.

Les documents devront être signés par une personne habilitée à engager juridiquement l'entreprise.

**6- Contenu de l'offre :**

· Programme du séjour

· Contrat de séjour

· Le prix doit être ferme et définitif. Il doit se décomposer de la manière suivante : prix HT, la TVA ainsi que le prix TTC. Le prix global du séjour et le prix unitaire par participant doivent apparaître. Le prix doit comprendre toutes les prestations :

- Frais d'hébergement (pension complète du dîner J2 au dîner J5). Attention, aucune caution ne devra être exigée pour l'hébergement.

- Frais de visites et activités (le prestataire devra payer directement toutes les entrées)

- Frais de transport (bus grand tourisme)

Merci d'indiquer les coûts des différentes assurances annulation proposées, notamment l'assurance annulation « attentat ».

Aucune gratuité ne devra apparaître sur l'offre.

S'il y a lieu, les frais annexes éventuels doivent être mentionnés. Aucun frais ne pourra être facturé s'il n'est pas précisé sur l'offre. Le prix du voyage devra comprendre les taxes de séjour, les frais d'autoroute et de parking ainsi que l'hébergement du chauffeur (en fonction du lieu d'hébergement, ce dernier restera ou non avec le groupe).

L'offre devra être suffisamment précise et détaillée pour permettre une évaluation de la qualité d'hébergement, des services et des transports proposés.

Les offres non conformes seront éliminées.

**7- Critères de jugement des offres :**

L'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue mais le choix sera effectué selon la pondération suivante :

40 % = qualité du service et respect du cahier des charges

60 % = prix.

Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter la gestionnaire au 02.98.26.62.78

**8- Modalités de paiement :**

Le règlement s'effectuera par mandat administratif selon les règles de la comptabilité publique.

Le paiement d'un ou plusieurs acomptes sera possible dans la limite des 70 % du montant total du séjour, sur production de facture.

**9- Annulation par le collège :**

Si le collège se trouve dans l'obligation d'annuler le séjour sur demande des autorités administratives (préfecture, rectorat, ministère de l'Éducation Nationale), toutes les sommes versées seront intégralement remboursées.

Le pouvoir adjudicateur pourra résilier le marché s'il apparaît que le candidat a produit des informations inexactes quant à sa capacité à soumissionner à l'attribution d'un marché public, les sommes versées seront restituées.